

L'Union SNUI - Sud Trésor est devenu :



Solidaires Finances Publiques

VAL - DE - MARNE

Local syndical- Hôtel des Finances

1 Place du Général Billotte - 94040 CRÉTEIL Cedex

Tél. : 01-41-94-34-64 ; 01-43-99-65-48 ou 37-95

solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

Rencontre du 9 avril 2014

**avec M. Michel CORONAS, Chef de Cabinet du
Président du Conseil général du Val-de-Marne**

Tout d'abord, nous l'avons remercié aussi bien pour son accueil que pour l'intérêt que démontre le Conseil général du Val-de-Marne, et son Président Monsieur Christian FAVIER, pour le maintien du service public et la vie professionnelle de nos collègues.

Le Conseil général s'inquiète de la disparition des services de proximité (2000 suppressions d'emplois à venir dans les Caisses d'Allocations Familiales, avec vente de sites, etc.). car la politique que nous connaissons (la démarche stratégique) est déclinée dans toutes les administrations (Modernisation de l'Action Publique : MAP).

Il s'inquiète également du manque à gagner pour les finances de l'Etat, induites par ces suppressions d'emplois et par des réorganisations inefficaces dans notre administration. Nous avons ainsi échangé sur le devenir du Centre des impôts fonciers (généralisation des SIP fonciers alors que, dans le même temps, après la réforme des valeurs locatives des locaux professionnels c'est désormais celle des locaux d'habitation qu'il faudra effectuer).

Le Conseil général a également de très vives inquiétudes sur le projet de création de 1000 maisons de services publics, ne sachant pas ce que le 2^e volet de la loi sur la territorialité englobe sous ce terme. (Il y est favorable s'il s'agit de remettre un service public là où il a disparu. Il est contre s'il s'agit de fusionner plusieurs services publics, avec un effectif réduit).

Monsieur Christian FAVIER étant également Sénateur, il nous a été proposé de rédiger une question au gouvernement, afin de demander au Ministre des Finances la communication du plan triennal d'action. Nous avons donc proposé la question suivante :

La Démarche Stratégique est la déclinaison de la « Modernisation de l'Action Publique » pour la Direction Générale des Finances Publiques. Elle comporte la rédaction d'un plan triennal d'adaptation des structures. Il a été rédigé par les Directeurs départementaux des Finances publiques et remis au Directeur général pour la fin mars 2014. Les agents, les usagers et les élus locaux souhaitent la communication de ce plan triennal, afin de connaître les restructurations à venir et le devenir des différents sites (fermetures,

etc).

Nous avons également échangé sur la suppression pure et simple de la démocratie locale induite par la création de la Société du Grand Paris.

A l'issue de cette réunion - qui a duré près de 2 heures - nous lui avons remis notre livre « Nos finances publiques » ainsi qu'un document rédigé en ces termes :

Notre administration décline aveuglément la politique de casse du service public et de suppression du maillage territorial (services de proximité). Si nous pouvions éventuellement comprendre le discours de meilleur utilisation du budget, la façon de faire ne conduit qu'à des gaspillages, tout en augmentant le mal être des agents.

Ainsi, l'absence de concertation réelle et sérieuse ne conduit nullement à une amélioration de notre façon de fonctionner.

Bien au contraire, nous voyons un ballet incessant de réformes, qui conduisent à faire et à défaire ce qui vient d'être fait. A titre d'exemple, les brigades patrimoniales ou les pôles départementaux d'enregistrement - créés il y a peu - vont désormais être supprimés à partir de cet été avec à la clé de nouveaux travaux, de nouveaux déménagements et de nouvelles mises à jour des outils informatiques. Le coût de cette opération, qui s'ajoute à la précédente, aurait malheureusement pu être évité si on nous avait écouté. Pire, ce service n'est pas encore créé que nous savons déjà... qu'ils devront à nouveau redéménager ! Mais où est l'économie budgétaire annoncée ?

Cette suppression des services publics de proximité vise en premier lieu les Trésoreries (qui vont être déplacées dans des Centres des finances publiques et/ou fusionnées). Comment feront les gens pour aller percevoir leurs bons de secours, chèques du Conseil général, prime pour l'emploi, ou se renseigner, etc.

Bref, que devient la notion de service public ?

Ainsi, la Trésorerie :

- de CRETEIL municipale a été déplacée à l'hôtel des Finances de Créteil (supprimant ainsi la dernière administration implantée dans le quartier du Mont Mesly) ;
- Nord Val-de-Marne a été déménagée de Fontenay-sous-Bois vers les locaux du Centre des Finances publiques (CFP) de Vincennes, malgré l'opposition des élus locaux ;
- du Perreux va déménager avant la fin de l'année au CFP de Nogent ;
- de Chennevières pourrait purement et simplement disparaître, faute de place pour l'accueillir ailleurs ;
- de Fresnes devrait déménager pour un lieu non encore annoncé (serait-elle supprimée ?) ;
- d'Ivry-sur-Seine municipale devrait disparaître (alors qu'elle gère la ville et les HLM d'Ivry ?!?), peut être en même temps que le CFP (qui lui accueille les particuliers - impôts sur les revenus - et les professionnels) ;
- Nord Val-de-Bièvre disparaîtrait, ses missions étant alors réparties entre la Trésorerie de Cachan et de Fresnes (elles-mêmes amenées à déménager). Nous avons

rencontré le mois dernier Monsieur Jean-Luc LAURENT, Maire du Kremlin-Bicêtre, qui est très fortement opposé à la disparition de ce service public de proximité ;

- de Saint-Maur municipale va déménager au CFP de Saint Maur « dès qu'il y aura la place » (ce qui annonce donc des suppressions d'emplois) ;

- de Villeneuve-le-Roi va très prochainement déménager vers la Trésorerie d'Orly, avant que cette dernière ne déménage elle aussi ;

- d'Orly : son déménagement à Choisy-le-Roi est déjà annoncé « lorsqu'il y aura la place pour les accueillir » ;

- de Villeneuve-Saint-Georges : compte-tenu de sa taille importante, nous ne voyons pas où elle pourrait déménager (sous réserve de ce qui suit) ;

- de Villiers-sur-Marne : ce déménagement serait à l'étude mais nous n'avons aucune information fiable à ce jour ;

- de Vitry municipale devrait rejoindre le CFP de Vitry-sur-Seine ;

- à ce jour, nous n'avons aucune information précise sur le devenir des Trésoreries d'Alfortville et de Cachan ;

- la Recette des finances de Nogent-sur-Marne a un avenir incertain depuis plusieurs années ;

- 3 trésoreries hospitalières.

Mais, ces déménagements n'ont pas encore eu lieu que l'on nous en annonce d'autres.

Il s'agit de la disparition des Trésoreries par la création de pôles de compétences (départementaux ou régionaux) :

- hospitaliers, qui concernerait alors les Trésoreries de Saint-Maurice établissements hospitaliers, Paul Guiraud à Villejuif et celle de Créteil hôpital ;

- HLM ;

- recouvrement ;

- accueil physique ? ;

- accueil téléphonique et réponse aux courriels ?

Toutes ces restructurations incessantes, ce manque de visibilité, de coordination et de logique ne font qu'augmenter le mal-être au travail (notre Ministère compte plus de suicides qu'à France Telecom... bien triste record).

Le manque d'effectifs peut être facilement constaté en pratique par les contribuables :

- des délais de réponse qui s'allongent ;

- personne pour répondre au téléphone (les collègues étant tous mobilisés à l'accueil) ;

- avant les services étaient ouverts sans interruption, puis il y a eu la fermeture méridienne et, depuis le premier janvier, la fermeture le jeudi après-midi. Mais cela est insuffisant pour nous permettre de travailler dans de bonnes conditions, la masse de travail étant trop important en raison des suppressions d'emplois et de l'explosion de l'accueil de toute nature. On nous annonce donc, à demi-mot, que nous ne ferons bientôt plus que de l'accueil sur rendez-vous... ou que dans les pôles !

On externalise des missions : recours à des huissiers privés, avec un coût exorbitant pour le contribuable et aucune possibilité de demande de remise gracieuse des frais

ainsi engendrés.

Et, alors que le Conseil général offre des ordinateurs portables aux élèves de 6^e, notre administration ne nous donne qu'un ordinateur portable pour... 3 vérificateurs. Comment travailler dans de telles conditions ? Comment réussir à lutter contre la fraude fiscale ?

Les immeubles se délabrent de plus en plus, à l'exemple de Créteil ou de Champigny. La situation s'est empirée cette année, le budget étant désormais géré par le Préfet de Région.

La situation s'empire car les demandes sont désormais noyées dans la masse, il n'y a aucun interlocuteur spécifique, il n'y a aucune possibilité d'interpeller quelqu'un au regard des actions urgentes et il y a une multiplication du nombre d'intermédiaires (les demandes doivent transiter par le Cabinet du préfet du département, etc.).

Bref, tout cela génère des lenteurs administratives mais surtout, et c'est aberrant, une explosion des coûts de gestion : où sont les économies ?!?

De plus certains projets - pourtant nécessaires - sont abandonnés, étant mis en concurrence avec ceux d'autres administrations alors que le budget ne permet plus que de gérer les dossiers les plus catastrophiques.

Il y a également une opacité totale : qui a pris la décision ? Sur quels critères ?

Il y a donc une gestion de plus en plus distante, totalement déconnectée des réalités du terrain et avec un risque de partialité.

Cela donne un exemple pratique du futur fonctionnement du Grand Paris...

Nous en arrivons donc au même constat que celui effectué par la mission d'information et d'évaluation sur la suppression des départements d'Ile-de-France : la menace sur la proximité des services publics, sur leur efficacité et sur l'absence de démocratie (la société du grand Paris étant à l'image de ce qui c'est passé pour la réforme des rythmes scolaires).